Quarante-huitième année, N° 222. Le numéro 15 centimes Mercredi 26 septembre 1951.

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 3 65 61
Compte de chèques postaux IIc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

Quotidien	Un an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin officiel	20.-	11.-	6.25
Avec Bulletin officiel	27.-	15.-	8.25

ÉTRANGER : Demander le tarif

Le seul quotidien de la Vallée du Rhône

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., tél. 212 36
et toutes les Agences de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES

Valais et de Bex à Villeneuve	11 ct. le mm.
Suisse et étranger	14 » »
Réclames : Canton	24 » »
» Suisse et étranger	30 » »
Mortuaires	20 » »

Réclames première page majoration de 20 %

Vers une nouvelle socialisation?

On sait que le rêve des socialistes est d'arriver à confier aux bureaux de l'Etat central toute la vie économique. Ainsi pour faire distribuer petit à petit et toujours plus efficacement le revenu du travail, de la production, par le canal de l'Etat, ils mettent en œuvre une double tactique : d'une part, s'attaquer aux fortunes privées et, d'autre part, multiplier sans fin ni cesse les interventions de l'Etat dans la vie des citoyens, donc augmenter les dépenses et par conséquent les impôts.

Et qui paiera les impôts ? Les riches, ou les « gros » pour employer leur délicieux langage.

Fidèles à leurs objectifs ils viennent de faire une nouvelle trouvaille pour payer ou faire payer les frais du réarmement qui s'élèvent, comme on le sait, à 1464 millions de francs.

Ils préconisent, par le truchement d'une initiative populaire, un nouveau prélèvement sur les fortunes les mieux assises.

Ils viennent, en effet, de lancer une initiative populaire de grand style en vue d'obtenir que les citoyens suisses se prononcent par vote sur un projet de prélèvement sur la fortune pour couvrir les dépenses entraînées par le réarmement.

Cette initiative, comme elle est libellée, ne pèche pas par un excès de clarté, toutefois, sans avoir besoin de lire entre les lignes, elle propose un prélèvement sur le capital et un supplément pour l'armement à l'impôt sur la défense nationale, donc l'aggravation de l'impôt sur la défense nationale déjà existant et combien onéreux.

Voici, du reste, quatre des articles les plus significatifs :

1. Le sacrifice de paix sera prélevé sur la fortune nette des personnes physiques après déduction de 50,000 francs et sur la fortune nette des personnes morales. Pour les personnes physiques payant moins de 100 fr. d'impôt sur la défense nationale, le minimum exempt d'impôt sera relevé jusqu'à 100,000 francs.

2. Le sacrifice de paix des personnes physiques sera de 1,5 à 4,5 % celui des personnes morales de 1,5 de la fortune nette.

3. Un supplément pour l'armement sera prélevé sur l'impôt de la défense nationale au cours des années 1951-1954.

4. Le supplément pour l'armement comporte : a) pour les personnes physiques et pour les personnes morales qui leur sont assimilées par le droit fiscal, payant plus de 100 fr. d'impôt pour la défense nationale : 10 % pour les 100 fr. suivants de l'impôt sur le revenu et la fortune, 30 % pour la partie de l'impôt sur le revenu et la fortune qui dépasse 500 francs.

b) Pour les sociétés à base de capitaux et pour les coopératives : 20 % de l'impôt sur le bénéfice net, sur le capital et les réserves des sociétés par actions et des sociétés à responsabilité limitée et de l'impôt sur le rendement et la fortune des coopératives.

Cette initiative est évidemment combattue par les partis nationaux qui estiment, en tout premier lieu, qu'elle ne répond à aucune nécessité urgente. On ne peut nullement invoquer les raisons qui ont plus ou moins justifié le premier prélèvement sur la fortune au début de la guerre. A ce moment-là, la guerre imposait au pays un état d'alerte permanent, l'obligeait à garder la presque totalité de l'armée sur pied, à construire sans délai la vaste forteresse appelée : le réduit national, et à prendre toute une série de mesures sans pouvoir en voter la couverture financière.

Aujourd'hui c'est fort différent. Cet état d'alerte n'existe pas et d'autre part la situation des finances fédérales est telle que la Confédération peut faire face aux dépenses sans recourir à des moyens extraordinaires. Les partis nationaux sont d'avis qu'avec le produit actuel de sa fiscalité la Confédération peut arriver à payer les dépenses exigées par le plan de réarmement, cela d'autant plus que la réalisation de ce plan exigera plusieurs années.

Une saignée profonde dans l'économie privée ne se justifierait donc nullement. C'est assez tôt d'y recourir quand la situation est grave.

Inutile de lancer le pays dans une politique idéologique dont les pays qui l'ont pratiquée, la France et la Grande-Bretagne en particulier, n'ont pas lieu de se féliciter.

D'autre part, la défense nationale doit être l'œuvre de tous les citoyens, car elle les protège tous, au même titre.

Tout homme qui juge encore avec un peu de bon sens les choses estime équitable que les gros contribuables payent davantage que les petits — il semble que c'est l'évidence même — mais il juge aussi que la défense nationale dépend de la volonté et des sacrifices de tous, et non pas seulement des classes financièrement privilégiées.

Il ne s'agit point, en raisonnant ainsi, de défendre celles-ci, mais bien de permettre à l'ensemble de notre population de consentir aux sacrifices nationaux dont tous, riches comme pauvres, sont bénéficiaires dans le cas d'une conflagration.

Il y a donc encore une question de justice qui entre en ligne de compte et sur laquelle il faudra revenir.

C.

Une pétition au Conseil d'Etat

—o—

La Fédération des syndicats chrétiens du Valais romand et de la F. C. B. B. (Fédération chrétienne des ouvriers du bois et du bâtiment de la Suisse), a adressé au Conseil d'Etat une pétition demandant de porter de 10 à 15 francs le montant mensuel de l'allocation familiale aux salariés.

Il y a toujours des gens qui manifestent de l'étonnement lorsque les ouvriers émettent une revendication. « Ces insatisfaits réclament toujours » dit-on dans certains milieux. Eh bien oui ! ils réclament cette augmentation parce qu'ils estiment qu'elle est juste et nécessaire. Le coût de la vie monte sans cesse et une allocation de 15 francs par mois et par enfant ne permettrait que de payer une infime partie des dépenses pour l'entretien d'un enfant.

On objectera qu'en Valais la vie est moins chère qu'ailleurs, que beaucoup d'ouvriers possèdent un lopin de champ ou de vigne qui les aide à équilibrer leur budget.

La vie est moins chère qu'ailleurs ! Voire. Le prix de la viande est le même que dans d'autres cantons romands. Les vêtements, les chaussures, les meubles, etc., sont moins avantageux en Valais.

Le prix des loyers est assez élevé puisque, pour des logements convenables et sains, sans luxe, on paye, en moyenne, 100 francs par mois dans les villes du canton.

Les ouvriers ont un jardin, quelques mètres carrés de champs ou de vignes. Si cela leur procure un avantage, ce n'est pas sans peine. Pensez au temps qu'il faut consacrer sur les heures de repos pour cultiver ces terres. Pensez à la fatigue supplémentaire, aux déficiences dans le ménage et à d'autres conséquences...

Ceux qui ne possèdent pas ces terrains ont un salaire qui, souvent, ne leur permet pas de faire face à tous les besoins, surtout lorsque la maladie visite le foyer, qu'il faut recourir à l'hôpital ou aux soins spéciaux. Le malheureux équilibre réalisé depuis plusieurs mois à force d'ingéniosité, de privations, est d'un seul coup rompu. Les morsures de la misère et de la détresse ne sont pas loin. On est contraint de chercher un logement moins cher où la famille nombreuse s'entassera dans la promiscuité et l'insalubrité. La maman, si ce n'est pas elle qui est malade, ira travailler hors du foyer pour parfaire le salaire du mari. L'existence des membres de ces familles qui doivent lutter jusqu'à l'épuisement pour vivre devient de l'héroïsme.

Ah ! la « misère imméritée » des travailleurs. (Léon XIII).

La requête des syndicats chrétiens et de la F. C. B. B. est donc pleinement justifiée et l'on espère que le Conseil d'Etat la prendra en considération. Il n'est que justice de procurer à la famille les moyens nécessaires pour vivre honnêtement.

M. B.

Chute de deux avions militaires près de Biberen

Au cours de manœuvres effectuées avec une unité d'artillerie, deux avions sont entrés en collision. Les deux pilotes ont été tués. Il s'agit du lt. Frei et du sergent Kaiser. Notre photo montre les restes d'une des deux machines, complètement écrasée au sol.

DE JOUR EN JOUR

Où nous en sommes

par Me M.-W. SUES

On n'est qu'à demi satisfait des résultats de la Conférence d'Ottawa. Certes les douze signataires du Pacte Atlantique sont parvenus à un accord et ont pris des décisions importantes. C'est ainsi qu'ils ont convenu d'étendre leur collaboration, jusqu'ici militaire et défensive, aux domaines économique et social. En théorie, c'est une splendide affirmation ; en réalité, cet accroissement de rapports fut nécessaire pour rendre possible une accélération et une augmentation du réarmement. Ce dernier vient déséquilibrer le budget des états, fausser la loi des échanges tant internes qu'internationaux, susciter un accroissement artificiel du volume des affaires. Il a aussi ses répercussions sociales. Le coût de la vie augmente et les travailleurs réclament une équitable adaptation de leurs salaires.

Les employeurs sont réticents parce qu'ils savent que d'un moment à l'autre, suivant l'évolution des événements l'on peut craindre un ébranlement des marchés, un arrêt brusque dans cette activité débordante, un renversement des tendances et de la conjoncture, le lock-out, le chômage. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que les petites puissances, pour lesquelles ces obligations militaires et stratégiques sont très lourdes aient réclamé que celles-ci soient plus équitablement réparties et que l'on étudie en commun leurs incidences. Car si les Etats-Unis sont pressés, c'est parce qu'ils craignent qu'étant donné le déséquilibre actuel entre les armements de la puissance militaire du monde sans obédience slave ou chinoise et ceux du monde occidental, l'URSS, alertée par le très rapide redressement de ces derniers, ne profite, l'année prochaine, d'un avantage qui s'amenuise et qui n'existera plus en 1954 ! Donc le Pentagone bouscule tout devant lui, ne prend en considération que les problèmes militaires et stratégiques et entend que tous les autres leur soient subordonnés. De plus les chefs d'armes américains traitent de ces questions du seul point de vue des Etats-Unis. Ils le font avec la même rigueur scientifique qu'au temps où l'Europe n'était plus qu'un vaste champ de bataille. On ne saurait leur en faire grief ; à chacun son métier ! Leur tâche est de dresser les plans qui empêcheraient les Russes et leurs alliés, s'ils en avaient jamais l'intention, de submerger l'Europe occidentale.

Malheureusement pour ces théoriciens, il ne s'agit pas d'un « no man's land ». Il y a là des peuples, des nations qui veulent vivre, qui ont l'expérience de la guerre, de l'occupation et qui n'ont nulle envie de retrouver ces fléaux. De plus, ces peuples, ces nations, sont animés d'un individualisme que des siècles d'histoire ont forgé. Leur demander — exiger ! — qu'ils en fassent brusquement abstraction et qu'ils collaborent dans le même esprit que les quarante-huit états qui composent les Etats-Unis, est une impossibilité immédiate. Ce serait « faire l'Europe ». Certainement on en prend le chemin mais il ne peut être question d'adopter la cadence yankee. Les peuples ne sont pas prêts ; quand tel est le cas, il est inutile, — il est même risqué — que les gouvernements brûlent les étapes...

D'autre part, ce branle-bas, cette mobilisation économique doit être financé. Il est extrêmement difficile de demander aux pays épuisés par la seconde guerre mondiale, de le faire. Instinctivement on se retourne vers les Américains et l'on attend d'eux, puisqu'ils sont, non seulement les promoteurs de cette résistance armée, mais aussi le seul pays allié qui n'a connu aucune destruction sur son territoire, qu'ils supportent les frais de cette colossale entreprise. Dès qu'on aborde ce sujet, l'administration Truman se montre réticente. On la comprend. Les sommes que l'on exige là-bas du contribuable dépassent déjà tout ce qu'on enregistre en Europe. Et il n'est pas de semaine où le Président ne sollicite du Congrès de nouveaux crédits. Pour y faire face, il faut de nouveaux impôts. Si maintenant les Américains doivent se substituer aux Européens pour l'organisation de cette défense commune et trouver l'argent du réarmement des autres, le contribuable yankee pourrait brusquement estimer que la coupe est pleine, que l'on exige trop de lui et que si les « gens du vieux-monde » ne veulent pas comprendre qu'il s'agit de leur vie ou de leur mort, il n'y a qu'à les abandonner à leur triste sort...

Si cela devait se produire, c'est alors que le général Eisenhower prendrait la parole. Le Conseil de l'Union Atlantique va d'ailleurs

discuter à huis clos, soit dans sa session de Rome, le mois prochain, soit dans la suivante, en novembre — on voit sur quel rythme les réunions vont avoir désormais lieu — le rapport présenté par l'Américain qui connaît le mieux notre continent et les peuples qui l'habitent. Chargé de le défendre, Eisenhower est arrivé à la conviction qu'il est, pour les Etats-Unis, un bastion d'une cruciale importance et que la défense de l'hémisphère occidental doit être entreprise de ce côté de l'Océan. Il dira et démontrera aux généraux du Pentagone que le jour où les Etats-Unis se désintéresseraient du sort de l'Europe, ils auraient du même coup signé leur condamnation, leur arrêt de mort. En effet, entre ces deux adversaires que sont l'Amérique et le monde oriental, celui qui tient l'Europe occidentale tient les bases les plus proches de l'ennemi. N'importe quel sacrifice est donc justifié pour en conserver la possession. Rien d'étonnant dès lors à ce que l'on construise fiévreusement trente bases aériennes en Belgique et en France et que l'on multiplie celles existant en Grande-Bretagne et au Canada, sans parler de celle d'Allemagne, d'Espagne et d'Italie !

Que l'Europe occidentale le veuille ou non, toutes dispositions utiles sont et seront prises pour que dans le délai le plus bref, les signataires du Pacte Atlantique soient aussi forts que les Russes. M. Truman l'a dit dans sa dernière conférence de presse : « Les Etats-Unis, dans leurs relations avec l'URSS se fondent désormais bien plus sur la force que sur la diplomatie. Cette attitude n'est pas recommandable en général, mais les circonstances l'ont imposée ». Est-il besoin d'ajouter un commentaire ?

Me Marcel-W. Suès.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

UNE UNIVERSITE CATHOLIQUE AMERICAINE ENVOIE UNE MISSION CHEZ LES BOSCHIMANS

Le Dr Martin Gusinde, de l'Université catholique « America » vient de publier un premier rapport préliminaire sur la mission qu'il a accomplie chez les Boschimans du Sud-Ouest africain et de l'Angola du Sud.

Il estime que 12 000 Boschimans vivent actuellement dans ces deux territoires. Il les décrit comme extrêmement aimables et très aptes au travail de la terre. Les Boschimans manifestent une sympathie particulière pour les animaux nouveaux-nés, qu'ils soignent méticuleusement.

—o—

L'heure des soucis a sonné

—o—

Les trois ministres, MM. Georges Bidault, René Mayer et Robert Schuman, partis il y a quelques semaines en mission aux Etats-Unis et au Canada, pleins d'optimisme, en sont revenus sans que cet optimisme ait été comblé et cet espoir satisfait.

L'heure des soucis a sonné. Dans trois semaines, après les élections cantonales, l'Assemblée devra songer aux choses sérieuses et remiser au second plan des prétentions démagogiques et ses intérêts doctrinaux.

Depuis trois mois qu'elle a été élue, son œuvre s'avère négative sur le plan constructif. Le seul résultat positif auquel elle a abouti, c'est la désagrégation de la majorité issue des apparentements.

L'obstination de l'Assemblée à ne pas se mettre en vacances oblige le gouvernement à se tenir en perpétuel état d'alerte et à perdre un temps précieux à la recherche de compromis fragiles pour assurer sa précaire existence. L'ouverture de la campagne électorale n'a pas exercé, jusqu'ici, sa fascination sur les candidats députés ou sénateurs qui préfèrent continuer, à Paris, leurs querelles de procédure et de principes.

On comprend fort bien les socialistes qui, n'ayant pu empêcher le vote d'une loi qu'ils qualifient, peut-être de façon excessive d'anti-laïque, voudraient se présenter devant leurs électeurs avec dans la poche l'échelle mobile ou un engagement formel de la part du gouvernement à ce sujet. Mais celui-ci semble peu favorable à la création d'un automatisme entre les prix et les salaires. M. Pleven l'a déclaré formellement. Il a même adressé un appel au Conseil de la République, ce parent pauvre dont on ne se souvient que lorsqu'on a besoin de lui, pour qu'il amende profondément le projet adopté par l'Assemblée en première lecture. Dès son retour, M. René Mayer s'est opposé à la politique économique pratiquée durant son absence et il a manifesté sa ferme intention de se retirer du ministère si celui-ci persistait dans la voie où il s'est engagé et qu'il considère, quant à lui, comme singulièrement dangereuse pour les finances publiques.

Ces dernières vont être lourdement obérées à la suite des pourparlers de Washington et d'Ottawa. Les Etats-Unis ont laissé entendre qu'ils ne feraient rien pour augmenter ou maintenir leur aide financière avant que la France n'ait donné la preuve de son effort de réarmement. Le plan Marshall tire à sa fin aussi. Le prochain budget devra-t-il rechercher dans les seules ressources nationales les moyens d'assurer la défense du pays ? Si toutefois une aide américaine intervenait elle ne pourrait être chiffrée qu'après le 1er janvier. Les contribuables seront invités à verser quelque 3500 milliards, encore sans tenir compte des aléas et des hausses probables qui suivront les augmentations de tarifs des charbons, de l'électricité, de l'acier, des transports, des traitements des fonctionnaires et du personnel des entreprises nationales.

Auparavant, ces mêmes contribuables se verront présenter une note à payer pour liquider le déficit 1951.

Pour faire face à ces dépenses, on ne sait trop ce que médite le gouvernement. A-t-il seulement eu la possibilité de se pencher sur cet angoissant problème ? L'impôt que l'on prétend chaque année avoir atteint la limite du possible, sera-t-il encore aggravé pour équilibrer ressources et dépenses ? Sans doute partiellement. L'emprunt auquel on songe, mais qu'on ne prépare par aucune amnistie fiscale véritable ne paraît pas de nature à réveiller la masse des prêteurs d'autrefois. La confiance fait défaut, non pas dans les possibilités de la France, mais de ceux qui la gouvernent. Alors une réforme de la fiscalité ? On en parle depuis si longtemps que personne n'y croit plus.

Il appartiendra à M. René Mayer de révéler son plan, puisqu'il en a un. Lui aussi a laissé par son expérience de 1948 des souvenirs pénibles qui causent de vives appréhensions aujourd'hui encore. Plus que jamais, une politique économique unitaire s'impose. Mais elle ne se réalise pas. L'Assemblée ne paraît guère s'en soucier. Comme le remarque « Combat » dans un article extrêmement sévère : « La situation paraît sans issue. Elle est rendue plus tragique encore par l'indifférence totale de l'opinion publique qui ne fut jamais aussi atone. Certains hommes politiques sont conscients du danger et dans leurs discours dominicaux prêchent l'union et l'action. Mais, prisonniers de leurs comités directeurs de la règle du jeu parlementaire, de la nécessité des éternels compromis et de la servitude envers leur parti, ils sont condamnés à l'impuissance.

Réformer le régime ou se résigner à le voir périr, tel est le dilemme désormais offert aux Français. »

—o—

LE DIRECTEUR DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE VIVEMENT BLAME AU CANADA POUR DES MOTIFS RELIGIEUX

De toutes les régions du Canada s'élèvent actuellement d'énergiques protestations, provenant tant de milieux catholiques que d'organisations protestantes, contre la Radio officielle (C.B.C.) et le Dr Chisholm, directeur général de l'Organisation Mondiale de la Santé.

Le Dr Chisholm qui est Canadien d'origine, mais qui réside habituellement à Genève, où il est à la tête de l'Organisation Mondiale de la Santé, créée par les Nations-Unies, a donné récemment plusieurs conférences à la Radio-Canadienne, où il a développé des thèses nettement athées et a été particulièrement tendancieux à l'égard des positions chrétiennes. Cette attitude, venant après d'autres regrettables exclusivismes prononcés par le Dr Chisholm, comme directeur de l'Organisation Mondiale de la Santé, à l'égard d'associations chrétiennes, a soulevé une vive réprobation au Canada où elle prend une signification particulière du fait que le chef de l'O. M. S. est originaire de ce pays.

La campagne de protestation canadienne s'élève aussi contre le Dr Ewen Cameron, directeur psychiâtrique de l'« Allan-Institut », qui a participé à la série de conférences incriminées données à la Radio. L'évêque anglican de Montréal a lui-même traité de « complètement athées » les causeries du Dr Cameron.

—o—

En Corée

—o—

Attaques de sondage

Durant toute la journée de lundi, de violents combats se sont déroulés dans le « Bol A Punch », vallée concave et entourée de hautes montagnes — sur la côte orientale — et tenue par les troupes alliées. Les forces des Nations Unies ont repoussé plusieurs attaques de sondage lancées par les communistes, mais leurs propres attaques se heurtèrent à une résistance acharnée de l'ennemi.

D'après un communiqué de la marine alliée, la frégate sud-coréenne « Apok » a été atteinte lundi de trois projectiles de gros calibre tirés par une batterie communiste cotière. Trois hommes de l'équipage ont été tués. La frégate a été remorquée dans un port sud-coréen. Le cuirassé américain « New Jersey » est arrivé immédiatement et a commencé à bombarder la batterie cotière qui avait atteint l'« Apok ».

—o—

Les pourparlers de Kaesong

—o—

DANS UNE IMPASSE ?

Le communiqué des Nations Unies précise que le colonel Chang a « mis brusquement fin à la réunion des officiers de liaison à Kaesong aujourd'hui en quittant avec colère la salle de conférence, après avoir refusé d'accepter la proposition du colonel Kinney de déléguer aux officiers de liaison des deux camps l'autorité nécessaire pour discuter les conditions concernant la conférence d'armistice qui pourraient permettre de réaliser des progrès vers un cessez-le-feu en Corée ».

La fragile atmosphère d'optimisme dissipée

Après le regain d'espoir des derniers jours, les pourparlers de Kaesong semblent à nouveau dans l'impasse. La sortie brutale de ce matin du colonel Chang, principal officier de liaison communiste, refusant absolument de discuter autre chose que la reprise pure et simple de la conférence de Kaesong et l'insistance assez inattendue du général Ridgway pour un changement du lieu de la conférence, a en effet, dissipé la fragile atmosphère « d'optimisme » qui avait prévalu après l'admission par le commandement des Nations Unies de sa responsabilité dans les deux derniers des douze incidents qui avaient marqué les pourparlers depuis le 10 juillet. Les observateurs notent qu'en somme, les positions sont maintenant inversées. Alors que le 23 août, date de la suspension des pourparlers, les communistes exigeaient avant une reprise « un règlement satisfaisant » des incidents, cette fois, c'est le commandant des Nations Unies qui insiste sur de nouvelles conditions et garanties avant une nouvelle réunion et l'abandon définitif de Kaesong. Quoiqu'il en soit, les observateurs estiment que si les réunions des officiers de liaison sont elles-mêmes suspendues, une reprise éventuelle de la conférence « plénière » paraît plus éloignée qu'elle ne l'a jamais été depuis quelques jours.

Le colonel Kinney avait déclaré que Kaesong ne se prêtait point à la reprise des pourparlers d'armistice. La plupart des difficultés auraient pu être évitées si les communistes avaient donné suite à la première proposition du général Ridgway de tenir la conférence à bord du navire hôpital danois « Jutlandia ». Parmi ces difficultés, le colonel Kinney a cité les suivantes :

1. La possibilité de violations involontaires du territoire par les forces des deux parties opérant à proximité de Kaesong

2. L'activité des partisans.

3. L'existence de lignes de ravitaillement communistes proches de la zone neutre et exposées aux bombardements alliés. Le colonel Kinney a rappelé que le général Ridgway avait déjà proposé que les officiers de liaison devraient s'entendre sur le choix d'un nouveau lieu pour la reprise des négociations.

UN MESSAGE ALLIE

Les officiers alliés ont offert mardi d'organiser mercredi une nouvelle rencontre avec les communistes en vue de reprendre les négociations d'armistice. Le message suivant a été adressé au colonel Chang, officier de liaison, par le colonel Kinney : « En dépit de votre attitude unilatérale dans la rupture de la rencontre d'aujourd'hui et de votre départ précipité, je suis prêt à vous rencontrer le 26 septembre à 10 heures pour discuter des conditions satisfaisantes à la reprise des pourparlers d'armistice. »

—o—

Le conflit de l'or noir

—o—

EXPULSION DU PERSONNEL BRITANNIQUE

Le gouvernement iranien a annoncé mardi l'expulsion d'ici 9 jours des 350 spécialistes anglais du pétrole qui sont encore dans le pays. Le gouvernement de M. Mossadegh a déjà signifié cet ordre à la direction persane de la raffinerie d'Abadan, à laquelle ces Britanniques sont affectés. Aucune occasion n'a été fournie aux Anglais de se prononcer pour un engagement auprès de la compagnie iranienne des pétroles.

Les observateurs déclarent que M. Mossadegh a pris cette décision après s'être rendu compte que l'industrie du pétrole ne pouvait pas être remise en marche avec d'autres techniciens, tant que les spécialistes britanniques séjournaient en Perse.

—o—

LES S.S. FONT REPARLER D'EUX

Les anciens chasseurs-parachutistes ont tenu à Hambourg une réunion tumultueuse à laquelle assistaient de nombreux anciens S. S. Au nom de l'association d'entr'aide des anciens « Waffen S. S. », l'ex-Obersturmfuehrer Harald Milde, a demandé à toutes les organisations d'anciens combattants allemands de s'unir pour « pouvoir intervenir efficacement en faveur de la libération des anciens membres de la Wehrmacht, les S. S. en particulier, encore emprisonnés dans les pays occidentaux ».

Milde ayant annoncé que le journal « Hamburger Abendblatt » a refusé d'insérer le faire-part d'un S. S., décédé dans une prison britannique, l'assistance a violemment conspué ce journal et insulté plusieurs journalistes assistant à la réunion.

En annonçant d'autre part qu'aucun prisonnier allemand encore détenu aux Pays-Bas, ne risque plus la peine capitale, l'ex-Oberleutnant Otto Laun, président du service d'entr'aide des anciens chasseurs-parachutistes, a affirmé, aux acclamations de l'auditoire : « Nous avons pu éveiller la conscience des Hollandais et les amener à voir où sont le droit et l'njustice ».

—o—

M. de Gasperi à Washington

Précieux et effectifs pourparlers

—o—

Le département d'Etat a publié lundi soir le communiqué suivant sur les entretiens entre MM. de Gasperi, premier ministre italien, et Acheson, secrétaire d'Etat américain.

« M. de Gasperi, premier ministre italien, et M. Acheson, secrétaire d'Etat, et leurs conseillers et experts ont eu lundi une longue conversation en vue de préparer l'entretien prévu pour mardi avec le président Truman et dans l'après-midi une nouvelle fois avec M. Acheson. Le secrétaire d'Etat et le premier ministre ont examiné un grand nombre de questions laissant à plus tard l'étude des problèmes qui en dépendent. »

La suite en 4e page.

FEUILLETON DU « NOUVELLISTE »

Le Grand Vertige

8 Roman de Pierre Mélon

Aujourd'hui, c'est Monsieur qui se carre sur la banquette, satisfait, tandis que Madame conduit.

« Ah, Clavel, venez que je vous raconte notre sortie de jeudi. On est allé chez le Marguet, et on a fait la fondue, avec du Fendant, et j'en ai apporté une !...

— C'est du propre, opine Gerda en hochant la tête.

— Une fédérale, et pas seulement cantonale ! Et depuis elle me boude. Les femmes, ça ne vaut pas les quatre fers d'un chien pour ferrer un gendarme saoûl... oh pardon, Madame ! »

Une fois les présentations faites, le bon Vaudois continue, avec l'accent bien spécial de son canton.

« Dites-voir, mon vieux, avez-vous la place de me garer mon « châr » une semaine ? Nous rentrerons chez nous par les cols.

— Le col du Chardonnet, récite Gerda, la Fenêtre de Saleinaz, le col des Ecandies et le val d'Arpette jusqu'au lac Champex.

— Charrette, conclut le mari, on va bien s'amuser !

— Et la voiture ?

— Hé bien, la semaine prochaine on viendra la rechercher, par Champex, le Val d'Arpette, les Ecandies...

— La Fenêtre de Saleinaz et le Col du Chardonnet.

— Comme il est malin aujourd'hui, notre peintre ! Alors, vous venez avec nous ?

— Impossible, je me suis fixé un programme de travail et je suis très en retard. Si le temps reste au beau et que je puisse peindre trois ou quatre jours de suite, je ne dis pas, un de ces jours.

— Alors au revoir. Je laisserai la voiture à Argentières. »

Amusée, Madeleine les a regardés démarrer, offusquée de l'énormité des sacs qui s'entassent à l'arrière.

« Vangeron, explique Clavel, est un être adorable, tout comme sa femme. Ils ont six enfants, qu'ils laissent à sa mère qui a une grande villa à Montreux. Lui est architecte, et un garçon de premier ordre. Aviez-vous déjà entendu de vrais Vaudois ?

— A la radio...

— Vous n'avez pas fini de vous tordre : il est plus beau que nature. Il vous fera passer quelques bons moments. J'habite du côté des Praz, un chalet où j'ai une grande chambre qui me sert d'atelier, chez la mère d'un des innombrables Payot, un vieux camarade de toujours. Il va falloir ce soir que je prenne le train pour Argentière, chercher le « châr » de Vengeron que je ramènerai. Je le fourrerai dans la grange. Phénomène va ! »

Chamonix, autour d'eux, vit pleinement sa vie de grande station, comme une centrale électrique qui tourne à toute puissance. Ses rues, conçues en un temps où les mulets seuls avaient droit de cité sur la chaussée, ont eu beau s'élargir au delà des limites du possible, la foule des trottoirs débordée sur le pavé — bien heureuse si les autos, à leur tour, n'empiètent pas sur les trottoirs. C'est un embouteillage joyeux, auquel, dès le milieu de la matinée, les trains et les cars viennent ajouter de minute en minute les transfuges d'Evian, d'Anneçy, de Grenoble, de Genève, en un même coude à coude jeune et bruyant, où chacun cherche à se procurer en un temps record une canne ferrée, des cartes postales, des sandwiches, un morceau de cristal presse-papier surmonté d'un chamois en métal coulé, un demi de bière bien fraîche, des rouleaux de films et les derniers livres alpins parus. Des cohues curieuses font la queue près des télescopes géants, dont le cuivre se braque sur le Mont-Blanc comme des pièces de D. C. A., des scouts se faufilent comme des souris au milieu des autos, au grand désespoir des abbés chargés de la tâche impossible de les garder, des familles séparées par la largeur de la rue s'interpellent, des troupes entières partent à l'assaut de la station du téléphérique, et les magasins spécialisés : sports, photos, librairies, sans oublier la pâtisserie bien connue, sentent leurs murs craquer de façon inquiétante. Prospérité rapide, qui s'achète par six mois de fermeture...

Quant aux cris et aux propos qui s'échangent dans ce vacarme ils sont eux aussi des plus fantastiques qui se puissent rêver.

Un monsieur énorme, pointant vers le Mont-Blanc sa canne toute neuve gravée d'une edelweiss et d'une belle inscription « Chamonix-Mont-Blanc » vient d'émettre une idée phénoménale :

« Vois-tu Léonie, ce doit être ça la curiosité du patelin ! »

(A suivre)

Chronique sportive

A.-C. S. Section Valais
SORTIE D'AUTOMNE

Lors de sa dernière séance le Comité de la Section Valais de l'ACS a décidé d'organiser une sortie d'automne pour les membres du Club, leurs familles et leurs amis.

Après les grandes randonnées des vacances, il a pensé que les Acéistes seraient heureux de passer un beau dimanche d'automne en terre valaisanne et leur propose de se rencontrer le dimanche 30 septembre pour une raclette en plein air, au Col des Planches sur Martigny, avec le programme suivant :

10 h. 30 Rendez-vous des participants sur la Place Centrale de Martigny.
11 h. Départ pour le Col des Planches selon les ordres de la Commission sportive.
12 h. Apéritif, suivi de la raclette servie selon la tradition valaisanne.

L'après-midi, la Commission sportive se chargera de divertir tout le monde avec des concours et des jeux. D'autre part, les « moroses » pourront s'adonner au plaisir de la danse sur l'herbette aux sons d'un orchestre champêtre.

Tout est prêt pour vous satisfaire, inscrivez-vous donc sans tarder, les absents auront tort.

Dernier délai pour s'inscrire auprès du secrétariat de la Section à l'Avenue de la Gare, à Sion : mercredi 26 septembre.

CHAMPIONNAT D'AUTOMNE DE LUTTE SUISSE

Le Club des lutteurs de Bramois organise le dimanche 30 septembre la traditionnelle Fête d'automne de Lutte Suisse. Cette manifestation désignera le champion valaisan 1951. Lequel remportera ce titre ? Sera-ce Brigger, Héritier, Dupont, Hagen ou les as du club local, Dessimoz, Métrailler, Knöringer ?

Que tous les amateurs de ce sport national se donnent rendez-vous à Bramois le 30 septembre. Ils passeront des heures agréables dans un cadre enchanteur.

Le Comité.

A LA SOCIETE CANTONALE DES TIREURS VALAISANS

Le comité de la Société cantonale des Tireurs valaisans, que préside M. le major Frédéric Clémenzo, d'Ardon, a tenu dimanche à l'Auberge de la Paix, à Martigny-Ville, une importante séance au cours de laquelle furent examinées de nombreuses questions en corrélation avec le développement du tir dans notre canton.

Des différents rapports présentés, il résulte que notre Société cantonale des tireurs poursuit sa marche ascendante à un rythme très satisfaisant. Aussi, à cet égard, le Valais peut-il se flatter de faire actuellement une figure fort honorable dans le palmarès suisse.

Les sociétés de tir de Saas-Balen, Fieschertal, Kippel, Blatten, Mex, Revereulaz, Savièse (Les Carabiniers), ont été admises dans le Giron cantonal et font désormais partie de la grande famille de la Société Suisse des Carabiniers. De ce fait, notre canton aligne sur le terrain fédéral plus de 150 sections affiliées groupant environ 15,000 membres ! Un tel effectif nous dispense d'amples commentaires.

Signalons, d'autre part, que M. Aloys Morand, de Monthey, membre du comité, a été chargé de mettre au point un projet de règlement cantonal de concours de sections, projet qui serait soumis à une prochaine assemblée des délégués. Ce règlement servirait de base pour tous les concours cantonaux de sections, notamment en ce qui concerne les résultats obligatoires, catégories, classement, etc. Il serait également applicable lors du prochain tir cantonal valaisan fixé à Viège en 1953, ainsi qu'à l'occasion des concours cantonaux de sections dits décentralisés.

Après un dîner en commun, excellemment servi en cette même Auberge de la Paix, les membres du comité se rencontrèrent en une joute toute pacifique au Stand de Martigny, où un concours de tir doté de beaux prix se disputa dans la meilleure ambiance. Chaque membre avait apporté son prix tout en ayant eu le plaisir d'avoir pu, le soir, en remporter un autre, choisi dans l'ensemble des lots, dont la distribution s'est faite au Café de Genève. Chaque participant pu choisir le sien dans l'ordre du classement qui avait donné les résultats ci-après :

1. Major Frédéric Clémenzo, Ardon 53 (sur un maximum de 60) ; 2. Hyacinthe Parchet, Vouvry 45 (appui : 25) ; 3. Frédéric Coquoz, Salvan 45 (appui : 23) ; 4. Vitus Karlen, Brigue 41 ; 5. Emile Grand, Loèche-Souste 39 (vétéran) ; 6. Henri Gaspoz, Veyras 38.

Comme on peut le constater, dans leur ensemble, les membres du comité cantonal réalisent une moyenne fort honorable, leur président se chargeant toutefois d'améliorer cette moyenne !

En résumé, ce fut dimanche une gentille journée de nos dirigeants valaisans du tir en cette ville de Martigny où un accueil des plus cordial leur avait été réservé de la part de MM. René Addy et Roger Saudan, respectivement président et secrétaire de la Société de tir locale.

Propagande.

Dans la Région

Aigle
FETE DU COMMERCE (Braderie)

Aigle s'amusera samedi et jusque tard dans la nuit, à la Fête du Commerce. Aigle vous invite à venir vous divertir dans ses murs.

Vous y trouverez la même chaleureuse ambiance que l'année dernière, car tout y est mis en œuvre pour que chacun y trouve son intérêt et son plaisir. La Société industrielle et commerciale, ainsi que les commerçants mettent la dernière main à leurs préparatifs qui promettent beaucoup.

De nombreuses attractions, pour grands et petits, contribueront aussi à faire de cette journée une journée parfaite.

Une décoration florale montée par les horticulteurs de la place embellira les rues de la cité, tandis que des diverses caves, carnotzets, hôtels et restaurants, s'échapperont des effluves alimentaires du meilleur aloi. Nos coteaux, si réputés, seront également mis à forte contribution. Ils laisseront couler à flots les trésors vinicoles qui ont acquis à notre région une si juste et si méritée renommée.

De grandes facilités de transports sont accordées par toutes les compagnies de chemins de fer aiglonnes et des cars seront organisés pour les contrées qui ne sont pas desservies.

Venez nombreux passer un moment à Aigle. Vous ne regretterez rien.

L. B.

Fatale méprise d'un chasseur

Trois commerçants de Saint-Cergue chassaient le chamois, lundi matin, dans la région du Col des Mosses. Ils se trouvaient à l'Etivaz, en plein brouillard, lorsque l'un d'eux crut voir bouger un animal à la portée de son fusil. Il tira et tua net son camarade, M. Marcel Langel, marié, coiffeur, à Saint-Cergue.

RADIO-PROGRAMME

Mercredi 26 septembre

SOTTENS. — 7 h. 10 Le bonjour de Charlotte Lysès. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Petit concert Johann Strauss. 11 h. Emission commune. Mosaïque musicale. 11 h. 45 Vies intimes, vie romanesques. 11 h. 55 Musique française classique. 12 h. 15 Une sélection de marches. 12 h. 25 Le rail, la route, les ailes. 12 h. 46 Informations. 12 h. 55 Sans annonce. 13 h. 45 La femme chez elle. 16 h. Les entretiens des Rencontres internationales de Genève. 16 h. 30 Emission d'ensemble. 17 h. 30 La rencontre des isolés. 17 h. 55 Le rendez-vous des benjamins. 18 h. 30 L'Agenda de l'entr'aide et des institutions humanitaires. 18 h. 40 Intermède musical. 18 h. 45 Reflets d'ici et d'ailleurs. 19 h. 13 Le programme de la soirée et l'heure exacte. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 La session d'automne des Chambres fédérales. 19 h. 35 Colette Jean présente Collection d'automne. 20 h. Questionnez, on vous répondre. 20 h. 15 Une sélection de La Basoche. 20 h. 35 Le mercredi symphonique. Concert par l'Orchestre de la Suisse romande. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Pénombre.

BEROMUNSTER. — 6 h. 15 Informations. 6 h. 20 Gymnastique. 6 h. 25 Oeuvres de Mendelssohn. 7 h. Informations. 7 h. 10 Gymnastique. 7 h. 15 Musique légère. 11 h. Emission commune. 12h. 15 Nouveaux disques. 12 h. 30 Informations. 12 h. 40 Chansons populaires du Toggenbourg. 13 h. 10 Chronique de la Suisse orientale. 13h. 25 Symphonie espagnole, Ed. Lalo. 14 h. Poèmes lus. 16 h. Entretien. 16 h. 30 Emission commune. 17 h. 05 Piano. 17 h. 20 Rapsodie hongroise No 4, F. Liszt. 17 h. 30 Pour les jeunes. 18 h. Parade de solistes.

18 h. 35 Suite radiophonique sur le Rigi. 19 h. Chansons et danses suisses anciennes. 19 h. 15 Lettre du soir. 19 h. 25 Communiqués. 19 h. 30 Informations. Chronique de la Suisse occidentale. 19 h. 55 Disques. 20 h. Soirée glaronnaise. 22 h. Informations. 22 h. 05 Jazz-Magazine. 22 h. 45 Intermède musical.

APÉRITIF PICON APPRÉCIÉ DEPUIS 1837

Voyages d'automne à prix réduits sur les Chemins de fer Brigue-Viège-Zermatt et du Gornergrat

Le samedi 29 et dimanche 30 septembre, ainsi que les 6 et 7 octobre 1951, il sera délivré à titre général des billets spéciaux d'aller et retour comprenant un rabais allant jusqu'à 70 % environ ; ces billets sont valables au retour les 29 et 30 septembre et le 1er octobre, respectivement les 6, 7 et 8 octobre. Les enfants de 6 à 16 ans paient la moitié des taxes spéciales. Le dimanche 7 octobre, les trains circuleront sur la ligne du Gornergrat d'après l'horaire valable jusqu'au 6 octobre. La Buvette de l'Hôtel Gornergrat restera ouverte. Le téléférique Stalden-Staldenried-Gspon et le télésiège Zermatt-Sunnegga accordent les mêmes jours également des réductions de taxe. Les 29 et 30 septembre on pourra obtenir des billets spéciaux aussi à destination des gares des chemins de fer Furka-Oberalp et des Schœllenen.

P.

LE MOULIN DE LA GALETTE

L'œuvre de J.-B. Corot, «Le Moulin de la Galette» que possède le Musée de Genève, et qui figure à la prestigieuse exposition « De Watteau à Cézanne » est une des plus sensibles du maître de la légèreté et de la fraîcheur. Mais certes, la toile du XIXe siècle présentée ici et qui connaît le plus grand succès, c'est bien cette fillette de Renoir qui annonce l'exposition de ces deux siècles de peinture française.

Et Renoir fut un peintre révolté ! Les quatre toiles qui assurent sa gloire en cette manifestation, sont peut-être bien les plus belles de celles qu'on peut y admirer. La petite fille portant des épis dans son tablier est, disait un de nos meilleurs critiques, une de ces œuvres de Renoir où l'on découvre le mieux ce mélange de vision ingénue, et originale, et de métier traditionnel qui fait de lui un artiste si attachant. Sa « Fillette au chapeau bleu » et sa « Grande baigneuse » montrent bien quelle richesse de métier possédait Renoir, qui use là de subtils modelés, les chairs tendres de sa baigneuse.

Le portrait du « Collégien », de van Gogh, qui passe pour être un de ses meilleurs, est également présent. On admire également une « Vue de Saint-Cloud » de Sisley et des « Bords de la Seine ». De Pissaro « Un village » et une « Ferme à Montfoucault ».

Mais il faut s'arracher, pour revenir admirer ces vigoureux dessins de Toulouse-Lautrec ou de Daumier, ces études de Berthe Morisot, ces admirables aquarelles de Jongkind, le « Port de Honfleur » ou celui de Sète, les esquisses de David, de Courbet, ou ce portrait d'Achille Empereyre que fit Cézanne.

Conservatoire cantonal de musique

Ouverture de tous les cours dès le 1er octobre. Les anciens élèves qui désirent maintenir les mêmes heures doivent s'inscrire avant le 25 septembre.

600 kg. à 4.5 tonnes
14 et 19 CV.
Exécutions pour tous les usages
JAN SA LAUSANNE
Agents régionaux :
Brigue : Heldner frères, Garage Central. — **Martigny :** M. Masotti, Garage des Alpes. — **Monthey :** Armand Galla, Garage, Av. du Simplon. — **Saxon :** René Diserens, Garage du Casino. — **Sierre :** U. Zufferey, Garage de Sierre. — **Sion :** Ch. Hediger, Garage. — **Vétroz :** Branca frères, Garage

Mex
Jeudi 27 et dimanche 30 septembre
FÊTE PATRONALE
Dès 14 heures
Bal
Orchestre **Mazone.** Invitation cordiale

Corin sur Sierre
Dimanche 14 octobre 1941
FÊTE des Vendanges
Grand cortège folklorique.
Danses anciennes
Fête champêtre

Menuisier-machiniste
complet, cherché de suite par Dufour & Cie, 7, Clos de la Fonderie, Carouge-Genève. Tél. (022) 4.68.45.

Démolition
A vendre : portes, fenêtres, volets, faces d'armoires, parquets, baignoires, lavabos, radiateurs, etc., matériaux de démolition divers. — S'adr. **Chantier O. Ramella et Fils, av. Dickens 10, Lausanne.**

A vendre, éventuellement à louer
immeuble avec atelier de menuiserie
et toutes installations. Situation intéressante, Valais central.
Pour traiter, capital nécessaire Fr. 40,000.—. Offres par écrit sous chiffre **P 11424 S Pubicitas, Sion.**

IMPRIMERIE RHODANIQUE O ST-MAURICE

Station de montagne du centre cherche
jeune fille
18 à 20 ans, débutante désirant apprendre le service du tea-room et aider un peu au ménage. Bonne vie de famille. Entrée début octobre.
S'adresser au Nouvelliste sous chiffre P 8299.

On cherche pour tout de suite
serrurier
ou **serrurier appareilleur.**
S'adresser chez Angel Faibella, Vernayaz.

On cherche gentille
jeune fille
de 18 à 20 ans, pour le service du café et aider un peu au ménage. Entrée de suite.
Ecrire sous chiffre **P 11401 S Publicitas, Sion.**

Sommelière
propre et active, est demandée. Entrée 15 octobre.
Faire offres à l'Hôtel de Ville, Rossinière (MOB).

On cherche
jeune fille
aimant les enfants pour le ménage. Occasion d'apprendre l'allemand. Y. Walch, Johanniterstr. 17, Bâle.

BONNE
demandée par couple sans enfant pour tenue du ménage et aider à la cuisine. Chambre chauffée. Entrée dès que possible. Mme R. Visoni, Jardinière, 13, Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 2.39.45.

Voilà 40 ans que j'utilise Selecta
D'après ma longue expérience je puis affirmer que le cirage SELECTA brille si bien, qu'en deux coups de brosse, il donne à toute chaussure un éclat magnifique.
Selecta

On cherche, pour tout de suite
jeune fille
pour faire le ménage et garder 2 enfants. Bons gages. Vie de famille.
S'adresser à A. Brüsch, rue du Temple 85, Delémont. Tél. (066) 2.21.61.

A vendre, cause accident,
chien blaireau
garanti, essai à volonté, bas prix. — Putallaz, Epinassey.

POUSSETTE
bleue marine, propre, à vendre Fr. 50.—. S'adr. **Ruffieux, Av. d'Echallens 113, Lausanne.**

Mariage
Homme dans la cinquantaine, travailleur, ayant propriété, cherche, en vue mariage, veuve ou fille célibataire, même sans avoir ayant bon caractère. S'adresser par écrit sous chiffre P 11402 S. Publicitas, Sion.

Gain accessoire
Messieurs et dames disposant temps libre gagnent facilement 100 à 150 fr. par mois. Ecrire et joindre enveloppe affranchie 5 centimes avec adresse.
SIG, Rozon 4, **Genève.**

Jeep Willys
Universal
A vendre une Jeep Willy's Universal (avec remorque), état de neuf.
Garage Lugon, Ardon. — Tél. 4.12.50.

On cherche **à acheter** 160 kg. de
pommes
Rainette du Canada 1er choix.
Faire offres à Jean Frachéboud, Monthey.

On apprend que les questions suivantes ont été soulevées lundi : revision du traité de paix italien, avenir de Trieste, admission de l'Italie dans les Nations Unies et situation politique et économique de l'Italie. Au cours de l'examen de la situation économique de l'Italie, le désir du gouvernement de Rome de voir davantage d'Italiens admis aux Etats-Unis pour y travailler a été exprimé. Les questions auxquelles le communiqué fait allusion vers la fin se rapportent à l'aide américaine à l'Italie et à l'utilisation de la capacité industrielle de l'Italie dans le cadre du réarmement de l'Occident.

—o—

Un assassin de 14 ans

—o—

Un jeune garçon de 14 ans, Horst Lubberstedt, du village de Salzhausen, a assassiné à coups de marteau sa garde-malade, Ilse Fischer, âgée de 46 ans.

Son crime accompli, il s'est ouvert les veines des poignets et il tentait de se pendre au moment où ses parents, qui l'avaient laissé seul à la maison, sont revenus.

Lubberstedt qui, physiquement, paraît 20 ans, aurait agi, selon les enquêteurs, dans une crise sexuelle.

—o—

2150 MUSULMANS EN PELERINAGE A LA MECQUE, MORTS D'INSOLATION

2150 Musulmans qui se sont rendus en pèlerinage à la Mecque seraient morts des suites d'insolation, ont déclaré lundi soir les premiers pèlerins marocains arrivés par avion à Rabat.

Ces pèlerins ont précisé en outre que plus de 400,000 Musulmans s'étaient rendus cette année à la Mecque.

—o—

LE GOUVERNEMENT GREC A DEMISSIONNE

Le gouvernement grec que préside M. Vénizelos a remis sa démission, mardi. Le roi Paul a prié M. Vénizelos de rester en fonction jusqu'à la formation du nouveau Cabinet.

—o—

Pourquoi nos cheveux vieillissent-ils deux fois plus vite que nous?

Voici ce qu'ont répondu à notre question les savants d'un grand Laboratoire parisien : — Les récentes découvertes de la médecine nous ont appris que le phosphore, le calcium et le magnésium, indispensables aux cheveux, leur sont apportés par le sang. Or, dès l'âge de 30 ans, il se forme des « barrages locaux » qui empêchent l'arrivée régulière des éléments nourriciers jusqu'aux cheveux. Ceux-ci commencent alors à dépérir, s'atrophient et tombent.

Cet état de choses était irrémédiable jusqu'au jour où fut inventé le Katïol, aliment scientifique du cheveu, composé de sérum marin (riche en phosphore, magnésium, calcium) et de cations actifs, corps magnétiques au grand pouvoir de pénétration qui l'entraînent dans le cheveu.

Grâce à l'apport de ces substances, la chevelure redevient souple, vigoureuse et brillante de santé. Les ondulations renaissent, les mises en plis reviennent, les boucles roulent de nouveau nerveusement.

Katïol appliqué trois fois par semaine vous rendra vos cheveux de 18 ans.

Vente partout en tube pratique pour voyage : Fr. 2.45. Demandez une application à votre coiffeur.

†

Madame Veuve Gilberte GAVILLET-BERTHOUZOZ, à Sion ;
Monsieur et Madame Henri GAVILLET-MEYLAN, à Lucens ;
Monsieur et Madame Roger GAVILLET-ZUFFEREY, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Hubert GAVILLET-KUONEN, à Genève ;
la famille de Monsieur Aimé GAVILLET, à Lucens,
ainsi que les familles parentes et alliées, à Lucens, Travers, Steffisbourg, Payerne, Fétigny, Lausanne, Genève, Marseille et Sion,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Paul GAVILLET

survenu accidentellement, dans sa 24e année.

L'ensevelissement a lieu mercredi le 26 septembre, à 14 h. 30 à Lucens.

Culte pour la famille, à la chapelle de Lucens, à 14 heures.

†

La Société du Chœur Mixte de St-Maurice a le regret de faire part du décès de

Madame Julie DIRAC

mère de son vice-président et de ses dévoués membres, Monsieur et Madame François DIRAC-MARTIN et Mademoiselle Lily DIRAC.

L'ensevelissement, auquel les membres sont priés de participer, aura lieu le mercredi 26 septembre 1951, à 10 h. 30.

†

La famille Emile PERRIN-ECOEUR, de Val d'Illiez, ne pouvant répondre personnellement à toutes les marques de sympathie reçues à l'occasion de son grand deuil, exprime sa vive gratitude à toutes les personnes qui y ont pris part, particulièrement à notre dévoué Prieur.

†

Monsieur Gaspard DORSAZ, à Liddes, et famille, dans l'impossibilité de répondre à toutes les marques de sympathie qui leur ont été témoignées dans le deuil qui vient de les frapper, prient toutes les personnes qui les ont entourés dans ces moments douloureux de trouver ici l'expression de leur reconnaissance émue.

NOUVELLES SUISSES

Sigriswil

CHUTE MORTELLE AU SIGRISWILERGRAT

Dimanche après-midi vers 15 heures, un alpiniste, M. Alfred Aebersold, âgé de 38 ans, marié, contremaître à Heimberg, près de Thoune, a fait une chute mortelle au Sigriswilergrat. Son compagnon, M. Johann Friedrich Luethi, âgé de 29 ans, menuisier à Heimberg, a été blessé à la tête. Il est hospitalisé à Thoune. Le corps de M. Alfred Aebersold n'a pas encore pu être retrouvé. Les recherches continuent.

—o—

L'ivresse au volant

EST UN DELIT GRAVE, ESTIME LE TRIBUNAL FEDERAL

—o—

En vertu de l'article 45 de la Constitution fédérale l'établissement peut être retiré à celui qui a subi plusieurs condamnations pour délits graves, dont un au moins depuis l'établissement dans le canton. Appliquant cette dispositon, le Conseil d'Etat de Bâle-Ville a expulsé un Bernois, E. R., qui avait été condamné a réitérées reprises pour délits graves et qui, après son établissement à Bâle-Ville, avait été puni de nouveau le 13 février 1951 de plusieurs semaines d'emprisonnement pour ivresse au volant. Saisi d'un recours de droit public tendant à l'annulation de cette mesure, le Tribunal fédéral a examiné si l'ivresse au volant peut constituer « un délit grave » selon l'article 45 de la Constitution fédérale. Il a résolu cette question affirmativement et, par conséquent, a maintenu le retrait de l'établissement prononcé par le Conseil d'Etat bâlois.

—o—

BALGACH (Saint-Gall)
Un pneu éclate...

M. Hermann Binkert, 44 ans, propriétaire d'une entreprise de transport automobile, était occupé à enlever un pneu d'un camion. Le pneu éclata et un anneau de métal atteignit M. Binkert à la tête. Le malheureux, père de quatre enfants, a succombé à l'hôpital des suites d'une hémorragie.

—o—

Deux avions entrent en collision

Deux morts

—o—

Le service de l'aviation et de la défense contre avions communique :

Un grave accident d'aviation s'est produit lundi après-midi dans la région de Biberen. Une patrouille de l'escadrille d'aviation 10 qui volait de Meiringen à Payerne, avait reçu pour mission de reconnaître et d'attaquer les troupes du 1er Corps d'Armée qu'elle rencontrerait sur sa route. Le Cdt d'escadrille qui avait pris la tête de cette formation repéra sur la roue allant de Gempenach à Gummenen une colonne d'artillerie et il se décida à l'attaquer. Lors de la manœuvre d'attaque, les deux avions de queue entrèrent en collision et tombèrent entre Biberen et Gempenach pour des raisons que l'enquête tâchera d'établir. Les deux pilotes, le lt Frei Walter, 1925, instituteur, de Zurich et le sgt Kaiser Hans, 1929, étudiant technicien, de Berthoud, y trouvèrent la mort. L'observateur qui avait pris place dans l'avion du lt Frei put se sauver en parachute. Il fut légèrement blessé en touchant une ligne téléphonique lors de sa chute. Dans le second avion, il ne se trouvait pas d'observateur.

—o—

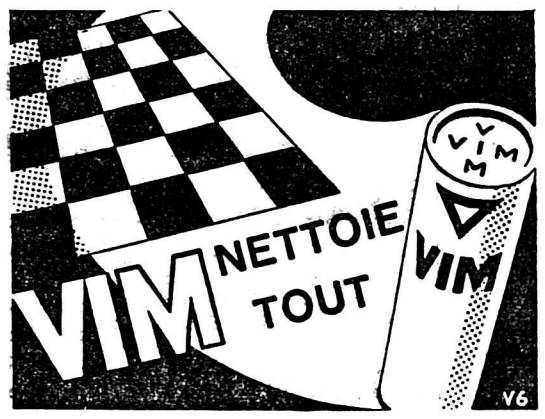

Conseil national

—o—

Un exposé de M. Rubattel, chef de l'économie publique

Le Conseil national, après rapport de MM. Spühler (soc., Zurich), et Perréard (rad., Genève), approuve sans discussion, par 117 voix contre 0, la convention passée avec les Etats-Unis d'Amérique en vue d'éviter les doubles impositions dans le domaine des impôts sur les successions.

M. Rubattel, chef de l'Economie publique, répond ensuite à une interpellation du député socialiste bâlois Herzog, développée au mois de juin dernier, ainsi qu'à une interpellation du démocrate zurichois Philippe Schmid, concernant le renchérissement et le coût de la vie.

M. Rubattel rappelle les causes de la hausse des prix des diverses matières premières et produits essentiels, qui provoque une rupture de l'équilibre des prix sur les principaux marchés dont nous sommes tributaires. Le coût des transports maritimes a augmenté de 140 à 160 %. La réintroduction du contrôle des prix eut pour effet de neutraliser la concurrence. Le Conseil fédéral considère qu'il faut éviter les mesures propres à accentuer la marche du pays vers une économie dirigée, où l'Etat finirait par se charger de la responsabilité effective de la production et de la répartition. Le gouvernement se préoccupe vivement de l'avenir et de la situation à fin 1952, quand prendra définitivement fin le régime des pleins pouvoirs. Il s'agit en particulier du contrôle des loyers et des fermages et du maintien de la protection des locataires. Le coût de la vie s'est élevé en Suisse, au cours de l'année dernière, de 6 % environ ; dans les autres pays, l'augmentation est beaucoup plus forte : elle atteint souvent 10 à 12 % et dépasse même 20 % en France et 21 % en Finlande. Nos prix se sont ainsi rapprochés de ceux de l'étranger, notamment dans l'hôtellerie. Pour les textiles, il ne faut pas s'attendre à une baisse avant les premiers mois de l'année prochaine. Les combustibles restent plutôt à la hausse, pour les denrées alimentaires, l'instabilité subsiste.

S'agissant de mesures prises par le Conseil fédéral, le système de la concurrence active sur le territoire du pays a été maintenu. Les importations se sont amplifiées. Le consommateur suisse peut acheter ce qui lui plaît. Il n'y a aucune pénurie, si ce n'est de certains métaux. Grâce aux stocks qui avaient été constitués, aucune surprise désagréable ne s'est produite. Notre pays s'efforce de son mieux d'obtenir de ses partenaires étrangers les produits et les matières qui lui sont nécessaires. Des résultats encourageants ont été obtenus en ce qui concerne la stabilisation de certains prix.

Les négociations engagées avec les propriétaires de forêts ont abouti à une convention sur les prix ; cependant, des difficultés se sont produites avec trois cantons. L'affichage obligatoire des prix a été rétabli d'une manière générale. Le contrôle des prix occupe actuellement 80 personnes. L'appel adressé au mois de janvier au peuple suisse par le Conseil fédéral a, quoi qu'on en dise, exercé une heureuse influence. Pour remédier à l'insuffisance de la main-d'œuvre étrangère, une politique d'immigration fort libérale a été pratiquée. Nous avons actuellement en Suisse quelque 100,000 saisonniers étrangers. Par ailleurs, le crédit hypothécaire a été régularisé, ceci pour freiner la conjoncture ; 1500 établissements de crédit ont donné leur appui à ces efforts. Les mesures envisagées déploieront leurs effets dès le printemps prochain. Le projet relatif à la constitution des réserves de crise sera aussi une garantie pour l'avenir. Il est utile de maintenir des relations confiantes et correctes entre employeurs et employés. Déjà certains résultats ont été obtenus, d'autres sont espérés en vue de freiner une hausse qui, à la longue, pourrait devenir dangereuse. Les organisations économiques jouent à cet égard un rôle important et beaucoup dépend de leur compréhension et de leur modération

L'orateur déclare en terminant que le Conseil fédéral fait appel à la compréhension et à la modération du peuple, car c'est le seul moyen d'éviter au pays le danger d'une course désordonnée aux prix et aux salaires. Si cet effort de raison n'était pas fait, il s'agirait moins d'un insuccès du Conseil fédéral que d'un échec de la démocratie. Nous continuons à croire, conclut M. Rubattel, que cet échec nous sera évité.

M. Herzog n'est que partiellement satisfait de la réponse du chef de l'Economie publique ; M. Philippe Schmid est satisfait.

M. Tenchio (cons., Grisons), développe un postulat préconisant l'octroi de subventions plus fortes pour encourager les remaniements parcellaires en montagne.

M. Rubattel accepte le postulat de M. Tenchio pour étude.

La séance est levée.

LA SEANCE DE MARDI

L'ASSEMBLEE MET LES BOUCHEES DOUBLES

Le Conseil national, après rapport de MM. Staehli (paysan, Berne) et Cottier (rad., Vaud) approuve par 104 voix contre 6 (5 popistes et l'indépendant Bernouilli) le 43e rapport du Conseil fédéral sur les mesures prises pour la sauvegarde des intérêts économiques du pays vis-à-vis de l'étranger.

M. Roth (soc., Berne) développe un postulat traitant de la protection dont a besoin la petite industrie en montagne et plus spécialement la sculpture sur bois.

Le Conseil fédéral accepte, au demeurant, le postulat de M. Roth.

VOS GESTES EN DISENT LONG SUR VOUS

Savez-vous comment repérer un bluffeur à sa poignée de main ? Un homme d'affaires distrait ou attentif, à sa façon de fumer ? Quels sont les gestes typiques d'orateurs comme Hitler ou Mussolini pour magnétiser les foules ? Quel mouvement signale à un avocat qu'un témoin cache un fait important ? Lisez *Sélection* d'Octobre, vous verrez par quantité d'exemples précis à quel point vos gestes peuvent trahir votre caractère ou votre état d'âme. Achetez dès aujourd'hui votre *Sélection* d'Octobre.

M. Kunz ayant pris à partie la Migros, lui reprochant de favoriser les importations d'allumettes étrangères et de manquer par là de solidarité à l'égard de la petite industrie, M. Munz (ind., Zurich) demande l'ouverture de la discussion. Le Conseil accepte par 52 voix contre 2, sur quoi M. Munz réfute l'argumentation de M. Kunz.

M. Kunz réplique brièvement et l'incident est clos.

Tuberculose bovine. — M. Tschumi, (pays., Berne) demande par voie de postulat que soient modifiés et rendus supportables pour les propriétaires de bétail les règles et les chiffres appliqués à l'estimation des bêtes tuberculeuses qui doivent être éliminées. Les indemnités actuelles sont insuffisantes : elles ne tiennent pas suffisamment compte de la valeur vénale du bon bétail d'élevage et de rente.

M. Rubattel accepte le postulat pour étude, tout en faisant les plus expresses réserves quant à ses répercussions financières pour les cantons et la Confédération.

Allocations de vie chère au personnel fédéral. — En réponse au postulat par lequel M. Schaller (rad., Bâle) demande que les allocations de renchérissement soient versées par anticipation, M. Nobs, chef du Département des finances et des douanes, déclare que le système préconisé est inapplicable. En revanche, il serait possible de verser des avances sur les traitements et salaires, remboursables en trois mois. Dans ces conditions, le Conseil fédéral repousse le postulat. Celui-ci est néanmoins accepté par 73 voix contre 1.

Chemin de fer Sursee-Triengen. — M. Bucher (rad., Lucerne) développe un postulat en faveur de l'assainissement technique du chemin de fer Sursee-Triengen, en prolongeant la ligne de 6 km. dans le Bas-Surental, afin d'établir le raccordement avec Schoeftland. On aurait ainsi une communication directe entre Lucerne et Aarau.

M. Escher, conseiller fédéral, accepte le postulat, parce que le problème doit être résolu de toute façon, soit par prolongement de la ligne actuelle, soit par l'introduction d'un service d'automobiles à la place du chemin de fer actuel.

Entrepreneurs postaux. — M. Agostinetti (soc., Tessin) préconise par voie de postulat la suppression complète du système des entrepreneurs largement pratiqué au Tessin pour le service des automobiles postales. Il conviendait tout au moins d'assurer au personnel des conditions minimums tant en ce qui concerne les salaires que les prestations sociales.

M. Escher, chef du Département des postes et chemins de fer, accepte le postulat sous certaines réserves.

La séance est levée.

LE Rd PERE HENUSSE AU ROTARY-CLUB DE SION

A l'occasion de sa réunion hebdomadaire, le Rotary-Club de Sion a eu le plaisir d'accueillir l'éminent prédicateur belge, qui a entretenu l'assemblée des valeurs humaines et chrétiennes que renferme la devise du Rotary, SERVIR. Citant l'Evangile : « Le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir », le Rd Père Hénusse a dégagé toute la signification de l'idéal rotarien et exprimé sa sympathie à ce mouvement.

—o—

Tombé d'un arbre

(Inf. part.) A St-Léonard, Aimé Rielle, jeune homme de 16 ans, perché sur un arbre, a fait une chute. Il a une épaule fracturée et a été transporté à la Clinique générale à Sion.

†

Madame Etienne EXQUIS-de KALBERMATTEN, à Sion ;
Monsieur et Madame Albert EXQUIS-CLAUSEN et leurs enfants, à Sion ;
Monsieur et Madame Léon EXQUIS-JULEN et leurs enfants, à Sion ;
Révérende Sœur Bénédicta, à Montana ;
Madame Veuve Robert JACQUEROUD-EXQUIS et ses enfants, à Bulle ;
Madame et Monsieur François SPIESSL-EXQUIS et leurs enfants, à Leysin ;
Madame et Monsieur Oscar AMACKER-EXQUIS et leurs enfants, à Sierre ;
Madame Veuve Jean EXQUIS-MALEPELL, à Champéry ;
Madame Veuve Jules DARBELLAY-EXQUIS, à Liddes, et ses enfants ;
Monsieur et Madame Fabien EXQUIS, à Sion, et leurs enfants ;
Monsieur Vital EXQUIS, à Liddes, et ses enfants ;
Monsieur Nicolas de KALBERMATTEN, à Genève, et ses enfants ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Etienne EXQUIS

Tertiaire de St-François

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, oncle et cousin, survenu le 25 septembre 1951, dans sa 79e année, après une longue maladie chrétiennement supportée, et muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Sion, le jeudi 27 septembre 1951, à 10 h.

Domicile mortuaire : Route du Rawyl.

Priez pour lui !

†

Madame et Monsieur Marc BERTHOLET et famille à Saillon

très touchés des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de leur grand deuil, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part.

Oignons à fleurs hollandais 4

L'hiver au dehors - le printemps dans la maison

Tulipes, jacinthes et narcisses fleurissent au cours de l'hiver si vous mettez les bulbes en pots dès maintenant. Cela ne vous demande ni peine ni soins spéciaux – et vous verrez le printemps entrer dans votre maison deux mois plus tôt. Suivez simplement les conseils de culture afin d'assurer votre réussite.

Pour être sûr de la qualité, adressez-vous au spécialiste professionnel ou au magasin spécialisé. Demandez-lui la jolie brochure en couleurs contenant les conseils de culture, qu'il vous remettra gratuitement, ou écrivez à Case postale 8, Lausanne 1.

Lutte contre les Vers blancs et les Vers fils de fer

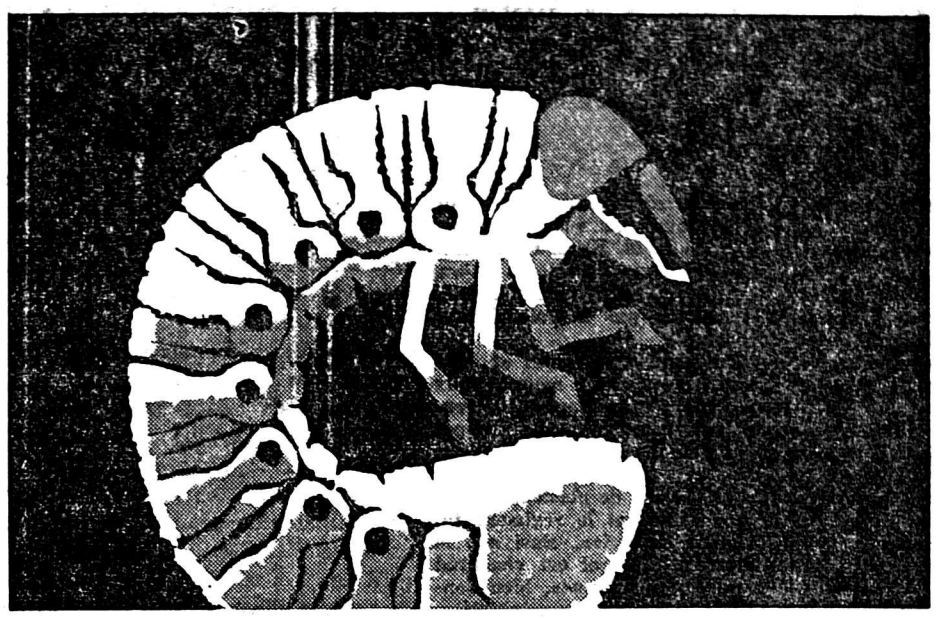

Le Doryphore et le Hanneton figurent parmi les ravageurs les plus connus. De même que le Hanneton, sa larve, le Ver blanc, est très redoutée.
La lutte contre le Ver blanc est indiquée dans tous terrains où l'on prévoit des dégâts considérables, en se basant, soit sur les expériences acquises au cours des années précédentes, soit en procédant à des sondages l'automne de l'année de vol. L'Hexasec est le produit indiqué pour détruire les Vers blancs dans les prairies. On épandra l'Hexasec à raison de 0,5 à 1 kg à l'are, en mélange avec un engrais (nitrate excepté) ou du sable. Puriner ou arroser après épandage.
En revanche, on épandra l'Octasec dans les cultures et terres fraîchement labourées pour combattre Vers blancs et Vers fil de fer.
Important: l'emploi de produits à base d'Hexa et d'Octa exige les précautions indiquées sur l'emballage.
Il est indiqué d'établir un plan de culture (des formules spéciales mises gracieusement à votre disposition).
Hexasec: épandage sur les prairies.
Octasec: épandage dans les cultures et dans les terres ouvertes.

Hexasec / Octasec

Geigy — Produits Geigy - succès acquis!

Grâce à leur nouvelle construction, les véhicules utilitaires AUSTIN si appréciés sont encore plus robustes, plus brillants et plus économiques

« A 40 » fourgonnette 6-40 CV, 500-800 kg. charge utile. Portes de construction nouvelle permettant le chargement et le déchargement sans danger même pendant la plus intense circulation.
Nouveau tableau de bord très pratique.
Nouvelle partie radiateur de belle présentation.

Voitures utilitaires AUSTIN, sûres, économiques ... construites pour de hautes performances quotidiennes !

Châssis et carrosserie de construction plus robuste. Cadre en acier pour le plancher. Toit tout en acier avec **système de ventilation incorporé.**
Capacité de chargement maximum.

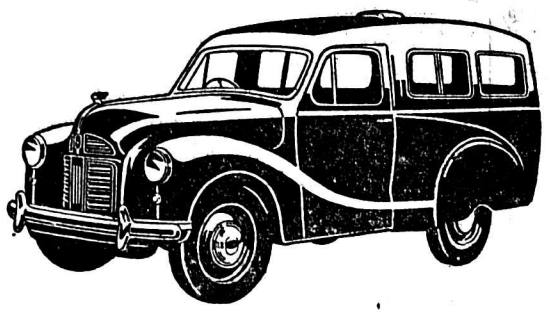

« A 40 » Coutryman, voiture de tourisme convertible en voiture de livraison, 6-40 CV., 2-5 places, 500-800 kg. de charge utile.

Prospectus et course d'essai par les représentants AUSTIN

En un clin d'œil !...
Seulement Fr. 3.40.

– nettoie – cire – brille –

Pour l'entretien de vos meubles, parquets, linos, planelles, mosaïques, etc.
— En vente partout —
DROGUERIES REUNIES S. A., LAUSANNE

Vente : Pharmacies et Drogueries

Fromages HEIDI avec chèque Silva

BRAMOIS
30 septembre, dès 13 heures
Fête
de lutte suisse
A partir de 18 heures : GRAND BAL
Service de cars de la gare de Sion

LISEZ ET FAITES LIRE LE « NOUVELLISTE »

Importante fabrique d'horlogerie du canton de Neuchâtel, située à la campagne, engagerait

plusieurs jeunes filles

pour être formées sur différentes parties de l'ébauche. Places stables. Faire offres sous chiffre **P 5815 N à Publicitas, Neuchâtel.**

On cherche une
sommelière
capable
1 aide femme de chambre
1 saucier (chef)
Faire offres avec copies certificats et photo à l'**Hôtel Central, Villars sur Ollon.**

A vendre un beau
CHALET
de vacances station montagne. Eventuellement on l'échangerait contre propriétés en plaine. Pressant. Ecrire sous chiffre 159 à Publicitas, Martigny.

On cherche
jeune fille
sérieuse pour le ménage. Bons gages et vie de famille assurée. — S'adresser à Mme Pfeuti, Boulangerie, **Hilterfingen,** près de Thoune.

Etablissement avicole cherche
jeune homme
de 16 à 20 ans, très consciencieux, pour s'occuper de tous travaux d'un parc avicole.
S'adr. **Gabriel Symphal, Bex.** Tél. 5.22.58.

A vendre à bas prix !
NEUF OU D'OCCASION
BAIGNOIRES
fonte émaillée 168 × 70 cm. à murer ou sur pieds
25 BOILERS ELECTRIQUES de 30, 50, 100 et 150 litres
25 CHAUDIERES à LESSIVE 165 lit., à bois, galvanisées, avec chaudron neuf Fr. **145.-**
LAVABOS, EVIERS, W.-C., complets, prêts à installer
Comptoir Sanitaire S. A.
9, rue des Alpes, **Genève**
Tél. (022) 2.25.43 (on expédie)

Samedi 29 septembre 1951
La ville s'amuse à la Fête du Commerce !
Bonne humeur — Gaieté
Bonnes affaires — Concours Divertissements
BRADERIE D'AIGLE
Grandes facilités de transport à prix réduits pour tous les trains :

Dès Les Diablerets	Fr. 3.—
Dès Le Sépey	Fr. 2.10
Dès Leysin - Fédey ou Village	Fr. 2.20

A. O. M. : billets du dimanche valables pour le retour.

Pour être valables pour le retour, les billets devront porter le sceau du bradage. Le bureau sera installé dans la cour de la Poste.

Election de Miss Bradage

Autocars Muraz-Vionnaz-Illarsaz-Aigle et retour :

Prix		Aller :	Horaire		Retour :
Muraz	2.—	14 h. 40	20 h. 10	18 h. 50	23 h. 40
Vionnaz	1.20	14 h. 46	20 h. 16	18 h. 44	23 h. 34
Illarsaz	0.80	14 h. 52	20 h. 22	18 h. 38	23 h. 26
Aigle		15 h.	20 h. 30	18 h. 30	23 h. 20

Départ de la Poste Ollon-Chesières : à Ollon : 23 h. 28
A. S. D., A. L. et A. O. M. Trains spéciaux pour le retour. Se renseigner dans les gares

Importante entreprise du Valais central cherche pour chantier de haute montagne avec entrée immédiate, quelques :
appareilleurs
serruriers
soudeurs et
forgerons
Faire offres par écrit sous chiffre P 11398 S Publicitas, Sion, en joignant certificats et références.

Entreprise d'électricité à La Chaux-de-Fonds **cherche** pr entrée le plus rapidement possible
monteurs-électriciens
qualifiés, pour installations de lumière, force et téléphones. La préférence sera donnée à monteurs possédant ou préparant la concession A. ou B. Bons salaires. Prière d'adresser offres sous chiffre **P 11135 N à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.**

Les grandes manœuvres du 1er Corps d'Armée

—o—

La journée de mardi

—o—

(De notre correspondant spécial A. L.)

C'est par un brouillard extrêmement dense que nous sommes arrivé à Fribourg où nous attendait, tôt mardi matin, le capitaine E. M. Kurz. Ce dernier nous mit très rapidement au courant de la situation, puis nous dirigea sur Bulle où nous furent donnés les compléments d'informations par le colonel-commandant de corps Corbaz.

Ces manœuvres, extrêmement importantes et qui s'avèrent déjà des plus intéressantes, mettent aux prises, d'un côté la brigade de montagne 10, renforcée d'un escadron d'exploration, de trois groupes d'artillerie, dont un de canons lourds (15) et de deux groupes d'artillerie de mont. (7,5). La brigade 10 bénéficie, en outre, de l'appui aérien de plusieurs C. 36.

Les antagonistes groupent surtout le régiment 14, complètement motorisé pour l'occasion, ainsi que le bataillon de dragons motorisé 11, qui est constitué par l'ancien bat. de gendarmerie d'armée, bien connu pour sa mobilité dans le terrain et son initiative. A cette excellente troupe s'ajoute encore une école de recrues de chasseurs de chars G. 13. Ce régiment est également renforcé de divers groupes motorisés et de deux groupes de canons lourds (15). On voit d'ici la puissance de ce Rgt. inf. mont. bernois, très fortement motorisé et qui jouit d'une solide réputation militaire acquise à la suite de ses opérations de « commando » lors de manœuvres précédentes.

Selon la tradition « colorée » de nos manœuvres, le camp « Brigade mont. 10 » porte la dénomination « bleu », tandis que les assaillants, en l'occurrence le régiment 14 renforcé, est baptisé « rouge ».

La situation au début des manœuvres

1. Les éléments avancés des « rouges » (régiment 14 renforcé) ont atteint, le 24 septembre au soir, l'Aar en plusieurs endroits entre le lac de Thoune et le lac de Bienne.

Leur progression vers l'ouest semble toutefois suspendue pour l'instant du fait de la destruction de la presque totalité des points de franchissement de ce cours d'eau.

2. Le premier corps d'armée fuit momentanément vers l'Est afin d'atteindre la ligne Lac de Gruyère-Le Bry-pentes nord du mont Gibloux-Villarabond-Estavayer-le-Gibloux - Chénens - Torny-le-Grand - Etrabloz - Sétigny - Font, où il s'opposera à toute tentative de progression ennemie entre les Préalpes fribourgeoises et le lac de Neuchâtel.

3. Le front sera défendu :

par la Brigade de mont. 10 entre Broc et le Mont-Gibloux ;

par la 1ère division renforcée (division supposée) entre le Gibloux et la ligne Mennens-Torny-le-Petit.

par la 2e division (également supposée), entre la ligne ci-dessus et le lac de Neuchâtel.

La 3e division (toujours supposée) sera de réserve dans la zone sud-ouest de Romont.

4. La protection des mouvements vers le front est assurée par divers groupes chargés de mener le combat retardataire entre le lac de Morat, la vallée de la Broye et la ligne de l'Aar-Saane-Belfaux et par la destruction des ponts sur la Saane.

Situation particulière de la Brigade montagne 10 mardi matin

La Brigade montagne 10 venant de la région de Lausanne progresse vers la Gruyère en deux colonnes sur les itinéraires suivants :

1re colonne composée théoriquement du régiment 6 : Lausanne - Puidoux - Les Thioleyres - Palézieux-Ecoteaux - Maracon - Semsales - Vaulruz.

La 2e colonne, composée théoriquement également du régiment 5 : Lausanne - Cornes de Cerf - Essertes - Oron-la-Ville - St-Martin - Le Crêt - Vaulruz.

On voit donc que le nœud vital de cette progression se trouve être Vaulruz qui sera ainsi l'objectif logique du régiment 14, c'est-à-dire de l'adversaire « rouge ». Ce dernier a également prévu dans ses plans de manœuvres 3 divisions motorisées (les 101, 102 et 103) qui, en l'occurrence, ne sont que supposées, et lance en réalité le régiment 14, renforcé et complètement motorisé pour la circonstance, sur la ligne Flamat-Fribourg avec une pointe à Mariahilf et comme objectif un mouvement tournant sur la ligne Mont Gibloux-Vaulruz, tandis que le bataillon de dragons motorisé 11 (qui dépend directement du Cdt. de la division 103), a comme objectif principal Le Bry, puis les lignes de communications qui mènent directement à Bulle sur la rive du lac de la Gruyère.

Les trois principaux soucis du Commandant de la Brig. mont. 10

Au début des manœuvres, le colonel-brigadier Tardent avait comme soucis :

1. de *surveiller* la rive gauche du lac de Gruyère, de l'embouchure de la Saane jusqu'à la région de Le Bry pour s'opposer à toute tentative de franchissement de cette nappe d'eau ;

2. Il avait à *barrer* l'axe Fribourg-Le Bry-Bulle dans la région de Le Bry tout en assurant la soudure avec la première division (supposée) dans les bois à un kilomètre au nord de Villars d'Avry ;

3. Il devait enfin *couvrir* les préparatifs de destruction des ponts de Corbières et de Broc.

D'autre part il devait disposer ses troupes de façon à ce qu'elles puissent intervenir immédiatement contre d'éventuelles troupes parachutées dans la zone Vuadens-Vaulruz.

La brigade mont. 10 pouvait s'appuyer sur son extrême-droite, dans la région de Broc, sur un détachement spécial (supposé) qui était déployé (théoriquement cela s'entend) entre la pointe sud du lac de Gruyère et la Dent de Broc.

Dès le début des manœuvres, le commandant de la brigade fut avisé que l'escadron d'exploration 40 avait réussi la destruction des ponts de Corbières et de Broc.

Ainsi de ses trois soucis, le colonel-brigadier Tardent n'avait plus que les deux premiers comme objets de préoccupation.

Zone d'action du 1er exercice

Pour la brigade montagne 10, la zone d'occupation était assez limitée. Elle se situait en effet :

A droite : De l'embouchure de la Saane au lac de Gruyère-Pt. 750-La Tour de Trême-Par Dieu-Samsales.

A gauche : Le Bry-Pt. 1173-Ligne de la Crête du Mont Gibloux-Ruyères-La Magne-Les Ecasseys.

Une partie du bataillon 12 se trouvait dans la région de Parsel avec derrière elle le groupe de canons lourds 11. Dans la région de Laroche se trouvait le groupe de canons de mont.33, tandis que plus au sud de la ligne indiquée plus haut se trouvaient les bataillons 11 et 6.

Le P. C. du régiment 6 était toujours installé à Semsales tandis que le P. C. du régiment 5 se trouvait à Sâles.

Dans la région comprise entre Vuadens-Vaulruz et plus au nord de Berlens se trouvaient le bataillon 8 et une partie du bataillon 9. Le groupe de canons motorisés 26 était chargé de les couvrir. L'autre partie du bataillon 9 avait été transporté dans la région de Bry pour stopper l'attaque du bataillon de dragons motorisés 11.

Les effectifs engagés

Les « bleus » et les « rouges » ensemble groupent près de 10,000 hommes.

D'autre part, on compte 500 chevaux, 450 jeeps, autos ou commando-cars, 384 camions, 250 motos et 230 bicyclettes.

Les combats

Pendant que la première division (supposée) annonçait qu'elle était bloquée sur la ligne Vuarmarens-Morlens-Chésalles, ses patrouilles d'exploration ayant repéré de très forts contingents rouges sur l'axe Fribourg-Antigny (ceci aux environs de 0800), de violents combats s'engagèrent dans la région du Bry entre les éléments avancés du bat. fus. mont. 9 et le bat. dragons mot. 11 (rouge). Les éléments de pointe de ce bat. motorisé réussirent à scinder le bat. 9 en faisant un détour par Villars d'Avry, au pied du Mont Gibloux. Cependant, elle se heurta bientôt à une résistance opiniâtre de la Cp. V/9, appuyée par les feux du groupe d'artillerie 33. On nous a dit même qu'à un moment donné, le Cdt du Bat. 9 dut, pour éviter d'être fait prisonnier, rejoindre le gros de ses troupes par le lac de la Gruyère.

Le but de l'attaque des rouges dans la région du Bry et de Gumens était d'attirer le plus grand nombre de troupes possible de la Brig. 10 afin de faciliter la progression vers le sud du régiment mot. 14 qui, à ce moment-là, s'approchait de Romont.

Cette importante colonne de rouges, composée des 3 bataillons 28, 29 et 30 et du régiment ob. 26 avait comme mission de surprendre les arrières de la Brig. 10 dans la région comprise entre les Ecotteys et Vaulruz.

Vers le milieu de la matinée, la situation des bleus était la suivante :

La 2e division (supposée) avait atteint la région Murist-Muvilly-Surpierre.

La 1re division (supposée) ayant pris contact avec la 103e division rouge (également supposée) ne pouvait déboucher de la ligne Vuarmarens-Morlens-Chesalles.

La 3e division (supp.) était à ce moment dans la région de Bercher et devait se préparer à entrer dans la bataille.

Devant tenir compte de ces multiples suppositions (!) la brigade mont. 10 se couvrant au nord et à l'est, doit agir offensivement dans la région Vaulruz-Romont pour essayer de dégager la première division.

Au début de l'après-midi, après des combats acharnés dans la région du Bry, le bat. 9 réussit, par ses propres moyens, à neutraliser l'offensive intempestive du bataillon de dragons mot. 11.

Tandis que dans l'autre secteur du front les rouges se sont scindés en deux colonnes dont l'une composée des bataillons 28 et 29 et du régiment ob. 26 qui progressent tous de Villarabond vers Vaulruz. Un autre bataillon ennemi, le 30, était descendu encore plus au sud jusqu'à Bouloz pour revenir ensuite à l'est et prendre à revers Vaulruz.

Cet essai d'encerclement occasionne une recrudescence d'activité dans toute la brigade 10 qui, très bien orientée des mouvements de l'ennemi par ses divers groupes d'exploration réagit vigoureusement.

Pendant que le bataillon 6, qui était le seul à être resté sous la direction du commandant du Rgt. 6 avançait par le flanc sud du Mont Gibloux et par Châtelard en direction de Romont, les bataillons 8, 11 et 12 faisaient très rapidement face à l'ennemi, venant de l'ouest, par un vaste mouvement tournant avec comme objectif Siviriez.

Ce dernier mouvement de la brigade mont. 10, grâce aux mesures appropriées du colonel-brigadier Tardent, remporta un plein succès.

Il était alors 18 heures et le premier exercice de ces grandes manœuvres se terminait.

Le manque de place ne nous permet pas aujourd'hui de faire de très longs commentaires sur ces premières opérations. Nous soulignerons simplement que le régiment mot. 14, commandé par le colonel Hirt, semble avoir quelque peu déçu par la lenteur de ses mouvements.

Cependant, selon le colonel commandant de corps Corbaz lui-même, ce régiment bien qu'entièrement motorisé ne put avancer rapidement, d'abord à cause des surprises que lui a réservées le temps extrêmement brumeux, ensuite à cause des destructions supposées dans toute la région comprise entre Fribourg et Romont, enfin grâce à l'incessante intervention dans l'après-midi de l'aviation bleue composée de C-36.

L'aviation rouge, composée de Vampires, fut d'ailleurs de son côté également très active.

La nuit passée, toute la brigade mont. 10 s'est regroupée dans les régions qu'elle occupait hier au milieu de l'après-midi. Pendant ce temps, les troupes rouges ont été déplacées dans les régions perchées d'Echallens et de Cheseaux.

Les combats reprendront dès le lever du jour et on sait déjà que les situations seront totalement changées.

Dernière Heure

A LA CONFERENCE DU COMMONWEALTH

LONDRES, 25 septembre. (Ag. Reuter) — M. Richard Stockes, lord du sceau privé, a déclaré mardi à la Conférence du Commonwealth que la production de toutes les matières premières vitales doit être accrue. Il faut d'autre part maintenir les prix à un certain niveau.

Les matières premières dont la production doit être accrue sont : le cuivre, le coton, le plomb, le manganèse, le nickel, le caoutchouc, le soufre, le pyrithe, l'étain, le zinc, le bismuth, le molybdène et la laine. La Conférence est d'avis que la production de ces matières pourra être accrue, mais qu'il faut disposer de capitaux, de machines et d'outils aratoires. Un délégué a parlé du cycle infernal puisqu'il faut des matières premières pour produire des machines et des machines pour produire des matières premières.

—o—

Belgrade proteste à Moscou

—o—

BELGRADE, 25 septembre. (Ag. AFP.) On annonce officiellement que l'ambassade yougoslave à Moscou a remis au ministère des affaires étrangères de l'URSS une note de protestation contre « le maintien illégal en URSS de 63 enfants yougoslaves, qui avaient été envoyés en URSS en 1945, pour y faire leurs études ». La note souligne que ces enfants ont été maintenus en URSS contre le désir exprimé par leurs parents ou leurs tuteurs et que, depuis 1948, le gouvernement yougoslave est intervenu à plusieurs reprises à leur sujet auprès des autorités soviétiques, mais que ces interventions sont restées jusqu'ici sans réponse. Après avoir affirmé que ces enfants sont devenus l'objet du « crime de génocide », la note termine en exigeant du gouvernement soviétique qu'il mette fin, dans le délai le plus bref, à ces procédés illégaux et demande le rapatriement des enfants.

—o—

Les pourparlers germano-alliés

Les charges financières

—o—

BONN, 25 septembre. (DPA.) — Le chancelier Adenauer, au cours d'une réunion tenue à huis-clos mardi, a informé le Cabinet fédéral et les présidents des groupes des trois partis de coalition de ses premiers pourparlers avec les hauts commissaires alliés. Le chancelier exposa les accords envisagés pour mettre fin au statut d'occupation et pour incorporer la République fédérale dans la communauté européenne.

D'après des personnalités qui participèrent à cette réunion, M. Adenauer, lors de ses prochains pourparlers avec les hauts commissaires alliés, qui auront lieu lundi, soulèvera la question de la participation allemande à la défense de l'Europe, en particulier celle des charges financières qu'elle comporte. Dans les milieux des partis gouvernementaux, on défend la thèse que lors de la fixation de la contribution allemande au fonds de défense européen, il conviendra de tenir compte de la participation financière de la République fédérale jusqu'à ce jour. Il faudra également prendre en considération les dépenses faites pour les expulsés, pour la ville de Berlin et pour la reconstruction de l'industrie allemande.

—o—

DEUX FAISEUSES D'ANGES CONDAMNEES

NEUCHATEL, 25 septembre. (Ag.) — Poursuivant sa session consacrée uniquement à des affaires d'avortements, la Cour d'assises neuchâteloise, siégeant à huis clos, a condamné mardi après-midi deux jeunes femmes de La Chaux-de-Fonds, convaincues de manœuvres abortives par métier, l'une à 1 année de réclusion et 1200 francs de frais, l'autre à 3 ans de la même peine et 900 francs de frais.

—o—

Les hostilités en Corée

—o—

TOKIO, 25 septembre. (Reuter). — La cinquième Air-Force communique que 36 chasseurs à réaction américains ont abattu, mardi 5 Mig-15 dans la plus grande bataille aérienne de la guerre de Corée. Cinq autres avions communistes ont été endommagés. Environ 80 Mig-15 ont participé au combat. Tous les chasseurs américains, selon le communiqué, ont regagné leur base indemnes.

—o—

900,000 HOMMES SOUS LES DRAPEAUX EN ANGLETERRE

LONDRES, 25 septembre. (Reuter). — Le chancelier de l'Echiquier, M. Hugh Gaitskell, a déclaré que la Grande-Bretagne aura très prochainement 900,000 hommes sous les drapeaux. Il parlait à une conférence de presse et a ajouté qu'en Grande-Bretagne un homme sur dix est enrôlé au travail pour les armements. Le Royaume-Uni, a-t-il ajouté, a maintenant en Europe 4 divisions complètement entraînées. Une cinquième division sera prochainement à disposition. La Grande-Bretagne développe ses forces, conformément à ses engagements et fait en même temps son possible pour accroître la puissance de combat de ses forces.

Inauguration de l'église catholique de Spiringen-Uri

La procession au départ de l'église. La cérémonie était présidée par Mgr Caminada, évêque de Coire. L'église de Spiringen a été complètement rénovée et agrandie, c'est un beau monument de l'art roman.

Nouvelles Locales

UN HOMME TOMBE DANS UN CANAL ET SE NOIE

(Inf. part.) Un voyageur de commerce argovien, Joseph Ruttimann, âgé de 58 ans, qui se rendait de Gampel-Village à la gare, tenant à la main son vélo, a fait un faux pas et est tombé dans le canal. Il s'est noyé.

—o—

Un enfant mortellement blessé

—o—

(Inf. part.) Dans le hameau de Plan-Conthey, des enfants étaient en train de jouer, quand l'un d'eux, le petit Guy Papilloud, 5 ans, reçut des pierres à la tête. C'est avec une fracture du crâne qu'il a été immédiatement transporté à la clinique générale à Sion, mais malgré les soins qui lui furent prodigués, il ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

—o—

LES CANDIDATS POPISTES AU CONSEIL NATIONAL

La liste du P.O.P. valaisan porte les noms de MM. René Houriet, André Noir, Alfred Perruchoud, René Duchoud, Joseph Vouilloz et Marius Fontannaz.

—o—

LA PARALYSIE INFANTILE

Deux cas de paralysie infantile ont été signalés en Valais. Il s'agit d'un garçon de Sion et d'une fillette de Nendaz qui ont été transportés à l'Hôpital de Sion.

—o—

DU NOUVEAU AU CONSERVATOIRE

Nous apprenons que le Conservatoire cantonal de musique a décidé de créer, cette année, un cours de solfège et de théorie musicale qui aura lieu à Martigny-Ville, ceci pour faciliter l'accès de ce cours à ceux qui ont quelques difficultés de transport pour se rendre à Sion.

Nul doute que cette innovation rencontrera un grand succès et que nombreux seront ceux qui voudront profiter de cette facilité non seulement à Martigny, mais dans les villages environnants et dans les vallées de Bagnes, d'Entremont et du Trient. Les demandes de renseignements et les inscriptions doivent être adressées au Conservatoire cantonal de musique, Rue de la Dixence, à Sion.

—o—

DEFILE DE MODES A FULLY

Nous apprenons que, à l'occasion de la St-Michel, samedi le 29 septembre, les magasins René GAY-CARRON, à Fully, organiseront au Ciné Michel un grand défilé de haute couture avec des mannequins de Paris.

La nouvelle salle de Fully revêtira pour la circonstance un aspect des plus inédits et rien n'a été négligé pour créer de l'ambiance et de la gaieté.

Le défilé sera commenté en personne par M. Marcel Vidal, de Radio-Lausanne.

—o—

Lavey-Village
KERMESSE DE LA FANFARE

Qui ne connaît pas l'ambiance des fêtes qui sont organisées à Lavey et spécialement celles de la sympathique Fanfare de Lavey. Samedi 29 et dimanche 30, cette société organise sa grande **Kermesse annuelle** avec tout ce qui s'y rapporte. Tout d'abord samedi soir, à 20 h. 30 : Concert par l'Agaunoise de St-Maurice, sous la direction de M. Mathieu. Dimanche, à 14 h. 30, deux sociétés se produiront : celle des Enfants des Deux Républiques, de St-Gingolph, dir. M. Bennet et l'Echo du Châtillon, de Massongex, direction M. Mathieu. Voilà déjà de quoi régaler les amateurs de bonne musique. Comme attraction, chacun y trouvera son champ et des divertissements pour tous les goûts. Comme il se doit, un bar, où régnera la gaîté, une roue de la fortune pour ceux qui veulent faire des réserves, un match aux quilles pour les champions de ce genre de sport, une cantine, où des consommations de premier choix seront servies, des jeux pour tous les âges, et enfin, les deux jours BAL. Nul doute qu'il y aura foule à Lavey, samedi et dimanche, mais il y aura de la place pour tout le monde. Les dispositions nécessaires ont été prises.